

Amis du Festival Menuhin Festival Gstaad (MFG) - Conditions de participation au Menuhin Festival Youth Orchestra (MFYO)

Conditions générales

Au MFYO, toutes les personnes peuvent participer si elles remplissent le profil d'exigences suivant :

Tu as entre 15 et 25 ans, tu suis des cours d'instrument et tu es capable de répondre aisément à des exigences de niveau moyen à élevé.

L'âge indiqué dans le profil d'exigences correspond à l'âge du participant ou de la participante pendant la semaine de l'orchestre de jeunes du MFYO. Des exceptions sont possibles, mais elles doivent être clarifiées au préalable par téléphone ou par e-mail avec la direction.

Protection des données

Les données fournies lors de l'inscription (nom, prénom, sexe, instrument, adresse, numéro de téléphone, date de naissance, e-mail) seront transmises à tous les participants sous forme de liste des participants.

Ces données ne seront communiquées à aucune personne ou entreprise n'ayant aucun lien avec la semaine de l'orchestre de jeunes du MFYO.

Toutes les autres données (informations médicales, contacts en cas d'urgence, etc.) ne seront transmises qu'à la direction du cours et du camp.

Les données seront également conservées après la fin de la semaine de l'orchestre de jeunes du MFYO.

Droits à l'image

Toutes les photos prises pendant la semaine de l'orchestre de jeunes du MFYO sont la propriété de la MFG (à l'exception des photos prises avec des appareils privés par les participants).

En s'inscrivant, les participants (ou, dans le cas des mineurs, la personne titulaire de l'autorité parentale) acceptent sans restriction l'utilisation de ce matériel photographique sur le site web et dans la presse écrite de la MFG.

La MFG garantit un traitement respectueux du matériel d'image et ne transmettra les droits d'image qu'à des entreprises partenaires sélectionnées dans le cadre des événements de la MFG.

Après l'événement, une sélection d'images sera mise à disposition des participants comme souvenir. De même, des images peuvent apparaître dans les médias en ligne de la MFG (site web, Facebook, Instagram, etc.) déjà pendant l'événement.

Assurances

Toutes les assurances (responsabilité civile, assurance maladie, vol, accident, etc.) sont à la charge des participants. Aucune assurance ne peut être souscrite par l'intermédiaire de la MFG.

Médicaments

Si nécessaire, la direction du camp distribuera aux jeunes des médicaments en vente libre (insectifuge, pommade pour les plaies ou Perskindol, par exemple). Si cela n'est pas souhaité, nous demandons aux parents d'en informer la direction du camp.

Logement / Encadrement

Le logement commun, un camp de vacances, se trouve à Zweisimmen (dortoirs). En dehors des heures de répétitions, l'encadrement est assuré par des chefs de camp expérimentés. Selon les horaires de chaque journée, les repas auront lieu au camp de vacances

Déroulement

Lundi 3 août 2026, 12h30–13h15

Arrivée au camp de musique

Musikhaus, Untere Tüllstrasse 2, 3770 Zweisimmen

À partir de 14h : première répétition – quel sera le son ?

Mardi 4 août – samedi 8 août 2026

Répétitions tutti et par pupitre chaque jour, excursion*, visites de concerts et/ou de répétitions*, activités communes au camp*, temps pour pratiquer et se reposer.

*) Des modifications peuvent survenir en raison de mesures de protection ou de réglementations officielles en vigueur.

Dimanche 9 août 2026, 11h30

Concert sous le chapiteau du festival à Gstaad / Puis retour individuel depuis Gstaad

Inscription

Pour les participants mineurs, le nom, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone portable d'une personne ayant l'autorité parentale doivent être fournis lors de l'inscription.

L'inscription se fait via le formulaire en ligne sur www.gstaadacademy.ch.

L'inscription n'est considérée comme définitive qu'après confirmation par e-mail du bureau du festival.

Coûts

Les coûts du cours s'élèvent à CHF 490.- Rabais de 10% pour les élèves de l'école de musique Saanenland-Obersimmental (MSSO). Le logement, l'encadrement et les repas sont inclus. Non inclus sont les frais de voyage et l'argent de poche.

Réglementation spéciale en rapport avec la pandémie de Covid-19

La mise en œuvre de la Semaine des orchestres de jeunes du MFYO doit être compatible en tous points avec le concept de sécurité de l'organisateur (MFG) et MFYO actuellement en vigueur. Les participants sont tenus de respecter et de se conformer aux concepts de sécurité actuels sur tous les points pertinents (par exemple, les règles spéciales concernant l'arrivée, les mesures d'hygiène, l'utilisation des masques, etc.) La MFG ne peut pas garantir que les infections et les désagréments associés tels que la quarantaine, etc. ne se produiront pas pendant la Semaine des orchestres de jeunes, malgré les mesures de protection et le concept de sécurité. En tant qu'organisateur, la MFG décline toute responsabilité dans de tels cas et la participation se fait aux risques et périls du participant.

La MFG se réserve le droit d'annuler la semaine des orchestres de jeunes du MFYO, même à court terme, si le cadre juridique rend impossible la tenue de l'événement. Les paiements déjà effectués seront remboursés intégralement. Aucune indemnisation supplémentaire ne sera versée.

Signature:

Par sa signature, le participant (ou la personne ayant l'autorité parentale pour les mineurs) confirme avoir lu et accepté les conditions de participation.